



Rugles

## Education. « Un petit-déjeuner à l'école », les élus ruglois ne sont pas favorables

L'Inspectrice de l'Education nationale a demandé à la commune de Rugles de mettre en place un petit-déjeuner gratuit pour les écoliers de grande section et de cours préparatoire. Cela fait suite au dispositif mis en place par le ministre Jean-Michel Blanquer.

L'opération « un petit-déjeuner à l'école » est l'une des mesures du dispositif du ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer.

« Pas à la collectivité »

L'objectif ? Offrir le repas aux écoliers des quartiers défavorisés et dans les milieux ruraux. Une fois par semaine, les élèves de CP, CE1 et Grande Section auront pain, beurre, confiture, chocolat chaud et fruits.

C'est ce qu'a d'ailleurs demandé l'Inspectrice de l'Education nationale à la commune de Rugles, « **auprès de tous les enfants de grande section et de cours préparatoire** ».

Alain Le Pape, élu en charge de l'Ecole, de la Petite enfance, et des Sports a souligné que « **ce n'est pas à la collectivité de fournir un petit-déjeuner complet à des classes entières** », tandis que Magaly Stober, conseillère municipale, s'insurge sur le fait que « **cela soit demandé sur du temps scolaire** ».

D'autant plus que « **l'Education nationale n'accepte plus les gâteaux faits maison par les mamans** ».

« Projet bienveillant malgré tout »

Et que faire des enfants qui ont déjà eu un repas le matin à leur domicile ? « **Quelle serait la position de l'Education nationale pour les enfants, comme les miens, a demandé Claude Boutelet, adjoint au maire en charge de la Vie associative et de la Culture, que je nourris chaque matin d'un petit-déjeuner conforme aux besoins de l'enfant par rapport à ceux qui n'en auraient pas bénéficié ? Les regardaient-ils déjeuner ?** » La question a le mérite d'être posée.

Même si la conseillère municipale, Frédérique Répessé note « **un projet bienveillant malgré tout** », l'élu Patrick Verdavoine juge cette demande « **passéiste, l'Education nationale veut homogénéiser une mesure ancestrale française alors que d'autres civilisations ne sont pas favorables au petit-déjeuner. Cette demande est eugénique** ». Quoi qu'il arrive, selon le conseiller municipal, « **ce n'est pas aux communes de veiller à ce que les parents donnent bien** » un repas le matin « **à leurs enfants mais à l'Etat** ».

« Prêt à discuter »

Et quid de la place des parents dans la fourniture du repas du matin à l'enfant ? Les conseillers municipaux ont également évoqué « **l'amalgame qui pourrait être fait entre les difficultés financières de certaines familles qui pourraient être à l'origine d'un petit-déjeuner délaissé et de l'assistantat que cette mesure renforcerait** ».

Même s'il ne se dit « **pas emballé** » par cette mesure, le maire Denis Guitton est « **prêt à en discuter avec l'Inspectrice** ».

Au niveau national, l'Etat veut toucher 100 000 enfants avec cette opération, dans les zones d'éducation prioritaires mais aussi en milieu rural. L'État financera cette mesure à hauteur de 6 millions d'euros en 2019, a annoncé le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer mais les communes vont être sollicitées notamment pour mettre à disposition le personnel qui va préparer et débarrasser les tables.

Pour pouvoir les distribuer, les écoles doivent être volontaires et appartenir à une zone REP (réseau d'éducation prioritaire), REP + ou quartiers, politique de la ville, ou encore certaines zones rurales où « **le besoin social est identifié** », selon Jean-Michel Blanquer.

H. Deshors



*L'objectif ? Offrir le repas aux écoliers des quartiers défavorisés et dans les milieux ruraux (©Adobestock)*